







PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Attention, les places sont limitées.

- Rendez-vous sur https://www.nature-et-loisirs.be pour l'inscription en ligne. Créez votre profil personnel (utilisateur = parent/responsable), ensuite complétez la fiche médicale via l'onglet «enfant» (une fiche médicale par enfant). Pour terminer, cliquez sur «inscription» en choisissant l'évènement de votre choix et les personnes que vous souhaitez y inscrire.
- Lorsque votre inscription sera traitée (manuellement), un e-mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement et la fiche d'information pratique.

Si vous rencontrez des problèmes en utilisant internet explorer, veuillez essayer avec un autre navigateur internet (Mozilla Firefox, Chrome...).

Tarifs

<u>Printemps</u>: 210 € (-10 € pour le 2 e enfant, -20 € pour le 3 e) <u>Été</u>: 260 € (-10 € pour le 2 e enfant, -20 € pour le 3 e)

Les prix comprennent le logement, la nourriture, l'encadrement, les assurances, les visites, le matériel, les activités et l'intendance. En cas de difficulté, prenez contact avec nous au 010/604.922 afin de trouver une solution. Ce prix ne doit pas constituer un obstacle à la participation au séjour. Toute situation particulière est envisagée avec attention et bienveillance.

PROCÉDURE D'ANNULATION ET DE DÉSISTEMENT

en cas de maladie ou d'accident couverts par un certificat médical :

- Toute absence doit être signalée, soit par mail à l'adresse suivante : info@nature-et-loisirs.be, soit par téléphone au 010/604.922.
- Seuls une maladie ou un accident couverts par un certificat médical donnent lieu à un remboursement partiel, s'il est demandé par mail à l'adresse suivante : info@nature-et-loisirs.be. La somme de 30€ sera de toute façon conservée pour les frais déjà engagés, majorée du montant journalier de chaque journée d'activités vécue.
- Les équipes d'animation ne sont pas habilitées à prendre acte des absences pour cause de maladie ou pour toute autre raison, ni à accepter des documents. La procédure de remboursement ne sera entamée qu'à la clôture des stages de vacances (et en septembre pour les vacances d'été), ceci pour éviter tout risque d'erreur.

annulation et désistement non couverts par un certificat médical :

- Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée plus d'un mois calendrier avant la date de commencement : remboursement à 80% ou changement de semaine de stage ou de formation sans frais (si les disponibilités le permettent).
- Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée un mois ou plus de 12 jours calendrier avant le commencement de la semaine : remboursement à 50% ou changement de semaine de stage ou de formation sans frais (si les disponibilités le permettent).
- Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée 12 jours calendrier ou moins avant le début de la semaine : pas de remboursement.

ATTESTATION EN MATIÈRE DE FRAIS DE GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 14 ANS

Selon la nouvelle réforme, l'attestation fiscale doit désormais être envoyée au SPF Finances par l'organisme d'accueil afin d'être ajoutée automatiquement à votre déclaration pour l'année en cours. Pour ce faire, veillez à bien mentionner votre numéro national ainsi que celui de votre/vos enfants dans vos profils respectifs.



RESPONSABILITÉS

Les enfants prenant part aux activités sont assurés par notre ASBL en responsabilité civile et accidents corporels. Toutefois, les parents restent civilement et financièrement responsables des dégradations volontaires éventuelles que pourrait commettre leur enfant dans le cadre du séjour de vacances.

Nature et Loisirs décline toute responsabilité concernant les objets de valeurs apportés sur le lieu de séjour (gsm, tablette, console de jeux,...). Ces objets ne sont pas les bienvenus. Les vêtements, adaptés aux activités, seront marqués au nom de l'enfant afin de minimiser les risques de perte.

Les enfants ne peuvent quitter le lieu d'animation sans autorisation écrite des parents et remise au préalable. Au cas où un parent veut déléguer la reprise de son enfant par une tierce personne, une délégation ÉCRITE est exigée, dans le souci d'assurer la sécurité de l'enfant.

Le coordinateur du séjour prendra en charge les traitements médicaux des enfants. Nous vous demandons donc, dès votre arrivée au séjour, de lui remettre les médicaments de vos enfants ainsi qu'une prescription médicale décrivant les posologies à suivre.

Le courrier

Du courrier peut être envoyé aux enfants en mentionnant en plus du nom de l'enfant « séjour Nature et Loisirs » aux adresses suivantes :

- printemps : Centre Cirac, 13 rue des martyrs, 6987 Marcourt
- été : adresse à confirmer

Les téléphones

Nous demandons aux enfants de laisser leur gsm et tout autre accessoire électronique à la maison afin que chacun profite pleinement du séjour. Pour tout contact durant le séjour, un seul numéro: 0471/62 55 61

Page Facebook

L'équipe essayera dans la mesure du possible de poster des nouvelles sur la page Facebook de Nature et Loisirs.



e-mail : nature@nature-et-loisirs.be | Gsm : 0471 62 55 61 Nature et loisirs ASBL rue de Gembloux 2, 1450 Chastre

www.nature-et-loisirs.be | Page facebook : Nature et Loisirs ASBL